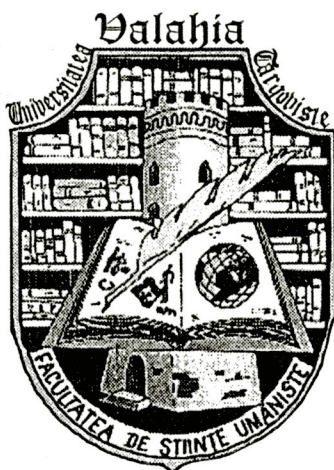


Le Ministère d'Education et de la Recherche  
L'Université „Valahia“ Târgoviște  
Faculté de Sciences Humaines

**ANNALES**  
**D'UNIVERSITÉ „VALAHIA“**  
**TARGOVISTE**



**SECTION**  
**d'Archéologie et d'Histoire**

**Tome IV-V**

Târgoviște  
2002/2003

## **Collège de Rédaction**

### **Rédacteur en chef:**

Prof. univ. dr. Marin Cârciumaru

### **Rédacteurs responsables:**

Prof. univ. dr. Mircea D. Matei

Prof. univ. dr. Ion Stanciu

Prof. univ. dr. Ion Calafeteanu

Prof. univ. dr. Constantin Preda

Lect. univ. dr. Dragomir Popovici

### **Secrétaires de rédaction:**

Lect. drd. Mircea Anghelinu

Lect. drd. Denis Căprăroiu

As. drd. Monica Mărgărit

### **Conseil de rédaction:**

- Prof. Marcel Otte - Université de Liège
- Dr. Vasile Chirica - Institutul de Arheologie Iasi
- Prof. dr. Ilie Borzic - Institute of Archaeology of the Academy of Sciences Republica Moldova
- Prof. Jean-Philippe Rigaud - Université de Bordeaux I
- Prof. Arpad Ringer - University of Miskolc
- Dr. Alexandru Suceveanu - Institutul de Arheologie "Vasile Pârvan" Bucuresti
- Dr. Marie-Hélène Moncel - L'Institut de Paléontologie Humaine Paris
- Conf. dr. Alexandru Florin Platon - Universitatea "Al.I. Cuza" Iasi
- Conf. dr. Sabin Adrian Luca - Universitatea "Lucian Blaga" Sibiu
- Conf. dr. Karl Zeno Pinter - Universitatea "Lucian Blaga" Sibiu

### **Technorédacteur:**

Diana Botea

**ISSN 1584-1855**

Producteur : S.C. Editura Logos SRL - Editura Cetatea de Scaun  
Str. Mr. Spirescu, Bl. C4, Sc. C, Ap. 2, Târgoviste, jud. Dâmbovita, Roumanie  
Tel./Fax. 0245-214692; 0721-209519  
e-mail: margas2002@yahoo.com

## CUPRINS

### *Articles et études*

Marin CÂRCIUMARU et Mariana PLEȘA - <i>Le paléolithique moyen tardif en Roumanie</i> .....	9
Marin CÂRCIUMARU, Monica MARGARIT, Mircea ANGHELINU, Loredana NIȚĂ, Ovidiu CÂRSTINA, Marian COSAC, Mariana PLEȘA, Florin DUMITRU - <i>Les découvertes d'art paleolithique de la vallee de Bistrita, dans le contexte de l'art mobiliere paleolithique de Roumanie</i> .....	16
Mircea ANGHELINU - <i>Modernität, Nationale Ideologie Und Die Vorgeschichte. Erwägungen Zur Professionalisierung Der Prähistorischen Archäologie In Rumänien</i> .....	28
Ruxandra ALAIBA, Tamilia MARIN - <i>Le site archeologique de Delești-Cețățuia, departement de Vaslui</i> .....	40
Cristian SCHUSTER, Traian POPA - <i>Erwägungen Zu Klang Und Ton In Der Bronzezeit (I). Die Knochenflöte Von Mogoșești, Bezirk Giurgiu</i> .....	60
Alexandra COMȘA - <i>The Relation Between Population Groups In The Bronze Age Or Hallstatt And Preceding Or Contemporary Ones, With Consequences Upon The Anthropological Structure Or Cephalic Index Of The Communities On The Territory Of Romania</i> .....	67
Ildiko HORVATH - <i>Mortality Profile And Taphonomy: A Look At Huron Deer Procurement</i> .....	72
Denis CAPRAROIU - <i>Historiographical Considerations Concerning the Relations Between the Socio-Economic and Political Structure and the Appearance of The Urban Life in the Extra-Carpathian Territories</i> .....	86
Ramona NEACSA - <i>The Bishop's Role And Place In The Occidental Urban Life From His Appearance To The Second Half Of The III<sup>d</sup> Century</i> .....	94
Denis CAPRAROIU - <i>Das Reifen Der Grundlagen Für Die Entstehung Der Siedlungen Mit Frühstädtischem Charakter Im Rahmen Der Sozio-Politischen Gegebenheiten Im Nord-Donauischem Raum (IV.-XIII. Jh.)</i> .....	105
Eugen DENIZE - <i>The Roumanians and the Late Crusade. From Iancu of Hunedoara to Michael the Brave</i> .....	112
Maria GEORGESCU - <i>Generalities Regarding the Stone Sculpture in the Art of Wallachia. The 14<sup>th</sup>-18<sup>th</sup> centuries</i> .....	127
Maria GEORGESCU - <i>Armes, armoiries et blasons de Valachie des XVe-XVIIIe siècles</i> .....	138
Irina CIRSTINA - <i>The Ottoman Expedition from 1595 and its Effects on Wallachia's Inhabitants</i> .....	147
Iulian ONCESCU - <i>La société roumaine à la lumière des rapports consulaires français de Bucarest et de Iassy, pendant les années antérieures à l'union des Principautés (1856-1859)</i> .....	151

Iulian ONCESCU - <i>Liaisons spirituelles roumaines - françaises (1866-1878)</i> .....	159
Margareta PATRICHE - <i>Nationalism and Historicism: the National Approach During the XIX and XX centuries</i> .....	174
Stefania Viorica RUJAN - <i>Quelques considérations sur les relations culturelles franco-roumaines au XX-ème siècle</i> .....	181
Alexandru ȘTEFĂNESCU - <i>Polish-Romanian Military Relationship in the Inter-War Period</i> .....	195
Silviu MILOIU - <i>The Winter War: Romanian Perceptions, 1939-1940</i> .....	199
Mihai OPROIU, Alexandrina ANDRONESCU - <i>L'enseignement publique à Târgoviste</i> .....	209
Stefania Viorica RUJAN - <i>Aperçu sur l'imagologie comparée</i> .....	214

### *Notes et discussions*

Florentina MANEA UDREA - <i>Les classes sociales de l'Europe occidentale dans le Moyen Age</i> .....	221
Mihai OPROIU, Alexandrina ANDRONESCU - <i>Targoviste. Fin d'année, debut d'une époque</i> .....	224
Silviu MILOIU - <i>The Baltic World as a Multicultural Space. 5<sup>th</sup> Conference on Baltic Studies in Europe, 5-7 june 2003</i> .....	230

### *Compte-rendus*

Charles Tilly, <i>Revoluțiile europene (1492-1992) - (European Revolutions – 1492-1992), Editura Polirom, 2002 (Nadia MANEA)</i> .....	235
Sven Arnswald, Mathias Jopp, <i>The Implications of the Baltic States' eu Membership, Ulkopoliittinen Instituutti, Institut für Europäische Politik, Kauhava, 2001. (Silviu MILOIU)</i> .....	239

## LES CLASSES SOCIALES DE L'EUROPE OCCIDENTALE DANS LE MOYEN AGE

Florentina Manea Udrea\*

Le Moyen Age occidental distinguait trois catégories essentielles parmi les personnes dépendant d'un seigneur en fonction des services assumés. Les Miracles de Saint Bertin mentionnent en ce sens, vers la fin de IXe siècle, ces trois: *oratores, bellatores si imbellis vulgus* (Lousse 1943: 103). Cette dernière est remplacée, durant le siècle suivant, par *laboratores*. La différence est soulignée par une forme particulière de la propriété, correspondant à chacune des fonctions sociales respectives: le clergé, les chevaliers et les cultivateurs de la terre.

Le statut de liberté de la première catégorie consolidé par certaines immunités; s'opposait à la condition de *vilain* de ceux qui travaillaient la terre concédée, mais pouvaient disposer à leur gré de leur propre corps, à la différence des *serfs*, liés au domaine seigneurial. Les distinctions procèdent des réalités économiques et sociales de l'époque féodales, dont elles synthétisent l'hierarchie et ses divers degrés (Brătianu 1996: 133). Il faut remarquer que le phénomène de la division fonctionnelle des catégories ou classes sociales ne caractérise uniquement l'Europe du Moyen Âge, mais acquiert à cette époque une considérable ampleur.

Nous faisons usage du terme de *classe* non pas dans le sens antagonique, mais dans celui hiérarchique et ordonné résultant de la diversité des fonctions sociales. Comme on l'a maintes fois remarqué, une classe ne se constitue qu'au moment où elle devient consciente d'elle-même conservant jusque alors les données d'une simple collectivité. Or, elle n'acquiert cette conscience de soi que lorsque son idéal, ses intérêts et ses aspirations peuvent être définis en termes appropriés (Moray 1946: 64).

Après la chute de l'Empire Romain, à l'époque mérovingienne, l'Etat et le groupe familial n'offraient plus une protection suffisante. La communauté villageoise avait la seule force de maintenir l'ordre intérieur. Les failles ressentaient partout le besoin de se diriger vers quelqu'un de plus fort qui, à son tour, se voyait obligé de recourir ne fût-ce que par la contrainte à l'appui d'un certain nombre d'inférieurs afin de maintenir son prestige, ses biens et de sauvegarder sa propre sécurité. Cédant de cette manière aux nécessités du moment, ces générations ont engendré de nouvelles formes sociales. Parmi les faibles se trouvent en quête d'un protecteur, les plus pauvres devenaient simplement des esclaves. Mais il y avait d'autres qui tenaient à leur liberté.

Ceux qui acceptaient leur soumission n'avaient pas encore de raison d'aller à l'encontre. Pour un chef, c'était plus avantageux de s'entourer de personnes dépendantes munies de certains privilèges militaires et juridiques, caractéristiques à l'homme libre, que de disposer d'une peuplade servile.

En Gaule mérovingienne, on disait que le chef prend dans ses soins et le subordonné s'abandonne aux soins de son protecteur. Les obligations acceptées s'appelaient *service-servitium* (Bloch 1998: 164). Autour du roi, qui était chef du peuple et devait accorder son appui à tout le monde sans discrimination, s'élevait un groupe plus restreint formé de *leudes* (*hommes libres*) (Bloch 1998: 165). En Allemagne, la protection accordée au plus faible

\* Institutul de Memorie Culturală, Piața Presei Libere nr.1, 71234, București, România; Universitatea „Valahia” Târgoviște, Facultatea de Științe Umaniste, str. Lt. Stancu Ion nr. 35, 0200, Târgoviște, România

s'appelait souvent *mundium*, ce qui donna en français *maimbour* (Bloch 1998: 166) – signifiant le droit et la mission du plus fort de représenter son protégé devant la justice. L'arrivée au trône des carolingiens marquer une nouvelle étape dans l'évolution des Francs.

Les premiers carolingiens s'emparèrent petit à petit de la suprématie en regroupant autour d'eux les troupes de subordonnés armés et imposant leur *maimbour* aux autres chefs (Bloch 1998: 173). La mesure la plus urgente prise par les carolingiens fut de légiférer les relations de vassalité. De cette façon apparut une classe distincte de vassaux du Roi Seigneur, *vassi dominici* (Bloch 1998: 174), constituant les anneaux d'un vaste réseau de loyauté. Lesdits vassaux reçoivent en échange *le bénéfice ou precarius* (Bloch 1998: 179)

Au début, les deux termes utilisés sans aucune différence, mais à mesure que *precarius* se transformait en un contract assez précisément contouré, son nom est revenu à certaines concessions accordées contre des redevances. La marque *de bénéfice* fut affectée aux donations provisoires, assumées contre certains services. A partir du IX-e siècle, le bénéfice devient *fief* (Bloch 1998: 180), constitué initialment par des biens mobiles. Le fief était le bien concédé en échange de certains services rendus.

Le lopin de terre (*tenure*) (Bloch 1996: 108) était défini par son caractère rémunérateur comme une partie salariale (*lot salariu*) (Bloch 1998: 182). C'est ce qu'on appelait un fief et qui et qui incluait la maison et les biens du tenancier. *Les tenanciers* étaient les détenteurs en roture de parcelles de terre de la propriété féodale pour lesquelles ils étaient obligés à des redevances. Le temps a imposé une remise en termes corrects de ce rapport. Bien qu'au XIIIe siècle encore, le fief appartenait aussi bien aux fonctionnaires seigneuriaux qu'aux artisans préoccupés à établir une différence entre les fiefs et leur nature dépendante, le juristes les caractérisaient par l'épithète *francs* (Bloch 1998: 183) - c'est à dire libres -, donc soumis aux uniques obligations revenant aux gens absolument libres. Il n'y avait une incompatibilité absolue entre les deux manières de rémunérer les vassaux: par le fief ou par le salaire nécessaire à la subsistance. Il ne s'ensuit guère que les fiefs sont apparus grâce à la générosité des seigneurs. Souvent le plus faible se voyait obligé à faire serment et ce rapport s'étendait sur ses propriétés. Une fois cette relation personnelle dissolue, le seigneur restituait à son dépendant les biens provisoirement cédés, tout en conservant son droit de prééminence ce qui supposait diverses obligations. Ce grand mouvement de cession des terres se poursuivit à l'époque des francs et durant la première période féodale du haut au bas, sur toute l'échelle sociale. Tout cela en rapport avec le rang du *protégé* (*commendé*) et avec son style de vie, ce qui engendra de formes tout à fait différentes.

La propriété restituée aux gens simples était grévée par des redevances en nature ou en argent et par des carvées. Les personnes mieux placées et donées de qualités militaires récupéraient leur ancien patrimoine, après avoir prêté serment sous la forme d'un fief vassal. C'est à ce moment que se s'accomplit la précision du contraste entre ces deux catégories des droits réels: il y avait d'un côté les modestes parcelles de terre paysannes – *tenures* – en état de servitude (*vilainage*), qui se superposaient aux coutumes collectives des seigneurs et d'un autre, les fiefs, exempts de toute dépendance – *alodii* (*alleux*) (Bloch 1998: 186). Tout comme le fief, *l'alodium* était d'origine germanique. Il était souvent défini comme une propriété complète. Un possesseur d'alodium pouvait se subordonner des détenteurs de parcelles (tenanciers) et même des détenteurs le fief, dont les droits héréditaires d'usage limitaient le sien. Autrement dit, l'alodium n'était pas forcément un droit absolu de bas en haut. Mais il était autrement considéré par les gens haut placés. N'importe quel bien ou revenu immobilier, de la petite forme paysanne jusqu'au plus large

complexe de redevances ou de puissances de commande pouvait jouir de privilèges, quel que fût le rang du détenteur.

Deux traits continuent d'attester à l'ouest de l'Allemagne jusqu'à fin du Moyen Age à quel point était retardée la féodalisation de la société germanique. Tout d'abord, le nombre et la surface des alodii, surtout de ceux appartenant aux chefs. D'une autre part, le droit du fief et de la vassalité ne s'y mêlaient pas, comme en France, dans le réseau juridique, mais fut prématurément conçu comme les espèces d'un système à part applicables uniquement à certaines catégories de propriétés terriennes ou de personnes. Il y avait, enfin le contrat entre le service militaire et la cultivation de la terre qui ailleurs, était un véritable fondement du lienage entre les classes et qui dura en Allemagne beaucoup plus longtemps.

Les frontières orientales de la Saxe, menacées par les Slaves et les Hongrois, furent défendues par des fortifications et des soldats qui au lieu de prétendre à leur maître les moyens de subsistance en tant que *vassalii estagiarii* (gardiens des châteaux dans la zone occidentale), soit directement des maîtres, soit des fiefs concessionnés par ces derniers se contentaient de leur condition de paysans et cultivaient la terre de leurs propres mains: *agrarii milites* (Bloch 1998: 195). Nous allons retrouver ces querriens paysans en Angleterre aussi.

Bien que bouleversée par la conquête, l'Angleterre conservait encore certains éléments traditionnels de ses forces armées. Les Anglais étaient des militaires, mais en même temps paysans – *geneat ou radmen* (Bloch 1998: 199) – mais leurs terres, étendues au Xe siècle, étaient grevées par de services d'escorte ou de transmission des messages, tout comme de redevances et de carvées. Même si le rôle de liant social joué par les relations de protection fût devenu très important il ne réussit pas à annuler d'autres liaisons. L'ancienne solidarité collective de famille, de groupe ou de voisinage était encore très forte. Il en fut de même avec les obligations militaires de ceux qui formaient le peuple, plus ou moins proportionnelles à la richesse de chacun.

Le Roi était servi par deux types de guerriers: la *thegn* (Bloch 1998: 200), une sorte d'équivalent du vassal franc, et la simple *homme libre* à condition qu'il dispose d'une certaine fortune. Dans la société asturo-léonaise, la Reconquista et la repopulation ont imprimé une tonalité particulière à l'évolution. Les paysans espagnols ont colonisé les terres arrachées aux Maures; ils échappaient de cette façon des plus humiliantes formes de soumission et conservaient obligatoirement les aptitudes guerrières d'un genre de milice de la frontière.

À part les chevaliers – guerriers professionnels – *criados* – il y avait une chevalerie paysanne formée par les plus riches hommes libres. En plus, la puissance du roi – chef suprême de guerre – restait beaucoup plus efficace qu'au nord des Pyrénées. Il n'y avait donc aucune confusion entre l'hommage de vassalité et la subordination de fonctionnaire entre le service et le fief. On y rencontrait de rares groupes de vassaux fidèles, récompensés par des propriétés terriennes pour leurs services.

## BIBLIOGRAPHIE:

- Marc Bloch, 1996, *Societatea feudală, Formarea legăturilor de dependență*, vol.I, Editura Dacia, Cluj Napoca  
Marc Bloch, 1998, *Societatea feudală, Clasele și cărmuirea oamenilor*, vol.II, Editura Dacia, Cluj Napoca  
Gheorghe Brătianu, 1996, *Adunările de stări în Europa și în Țările Române în Evul Mediu*, Editura Enciclopedică, București  
Eugene Lousse, 1943, *La société d'ancien régime*, vol.I, Editions Albin Michel, Paris  
Charles Moray, 1946, *Bourgeoisie française*, Editions, Paris